

<http://ugtg.org/spip.php?article2074>



Le LKP demande la réunion de la Commission de suivi des accords du 4 mars 2009

- Dossier spécial LKP - Accords -



Date de mise en ligne jeudi 6 mars 2014

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Madame la Préfète de Région,
Madame La Présidente du Conseil Régional, Monsieur Le Président du Conseil Général,

Le 04 Mars 2009 marquait la signature des accords fondamentaux pour la société guadeloupéenne.

Conformément aux dispositions de l'article 165, nous vous demandons de réunir la commission de suivi afin d'aborder, notamment, les questions relatives à l'emploi et à la formation des jeunes, à la sauvegarde du foncier agricole et à la souveraineté alimentaire, à la formation des prix et des marges.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, Madame la Présidente de Région, Monsieur le Président du Département, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour LIYANNAJ KONT PWOFITASYON

Le Porte-parole,

E.DOMOTA